

## Motion du personnel enseignant, de documentation et de vie scolaire

### CA DU 8 MARS 2011

Les représentants du personnel enseignant, de documentation et de vie scolaire du lycée Jehan de Chelles réunis le 8 mars 2011 voteront contre la DHG qui leur est proposée car elle leur apparaît insuffisante.

Les structures proposées ne sont pas acceptables pour encadrer correctement nos élèves dont certains sont en difficulté. Nous demandons une classe de seconde supplémentaire pour éviter que ces classes difficiles aient un effectif de 35 élèves.

Nous demandons que les deux classes de st2s soient transformées en 3 afin de s'occuper plus individuellement des élèves et pour améliorer sensiblement les résultats au baccalauréat qui sont très faibles.

Il demande la création d'un poste de chef des travaux à temps complet absolument nécessaire pour gérer notamment les stages de nos sections ST2S, SAN et BTS qui représentent plus de la moitié de l'effectif du lycée et la création d'un poste de documentaliste pour que le CDI soit opérationnel toute la semaine. Ils ne souhaitent pas le maintien de postes de stagiaires dans l'établissement vu les conditions dans lesquelles ils ont été mis en place cette année.

Le personnel dénonce cette politique qui supprime des heures postes dans l'établissement au profit des heures supplémentaires en trop grand nombre ou des BMP ne favorisant guère l'investissement des enseignants et la continuité pédagogique dans l'établissement.

.Nous demandons que soit réexaminée notre DHG avec cette nouvelle structure qui seule permettra un encadrement correct pour nos élèves et réaliser l'objectif de priorité à la réussite scolaire et l'orientation individualisée rappelée régulièrement par le gouvernement.

En conséquence nous voterons contre la répartition de la DHG qui a été faite de manière équitable et en toute transparence mais qui ne donne pas les moyens d'avoir la structure que nous venons de décrire.

Fait à Chelles le 4/03/11